

DÉPARTEMENT  
DE LA NIÈVRE  
Arrondissement de Nevers

Saint-Parize-Le-Châtel,  
le samedi 30 juillet 2022

MAIRIE  
DE  
SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL  
58490

Le Maire

à

DDT  
à l'attention de Nathalie DENIAUX  
2, rue des Pâtis  
BP 30069  
58020 NEVERS CEDEX

REÇU LE

05 AOUT 2022

DDT-SAUH-BD

Service : Urbanisme

Dossier suivi par :

Réf : 2022.07.30-01

Pièce(s) jointe(s) :

En copie à : M. Emmanuel LOCTIN, le Maire de CHEVENON

Objet : PC n° 058 072 22 N0002 photovoltaïque au sol à CHEVENON

Madame DENIAUX,

Pour courriel du 19 juillet 2022, vous nous avez fait parvenir le projet photovoltaïque au sol à CHEVENON.

Je vous informe que ce projet n'appelle aucune remarque de ma part sous réserve qu'il respecte les réglementations en vigueur, en particulier celles du SCoT du Grand Nevers.

Je vous prie de croire, Madame DENIAUX, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire, André GARCIA

